THE GLOBAL COMPACT
WE SUPPORT

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact.**

We welcome feedback on its contents.

COP CETUP

2011-2012

ZI – 27 rue René Cassin
38521 St Egrève
FRANCE

Secretary General
United Nations
New-York, NY 10017
USA

St Egrève, le 10 novembre 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Par ce présent courrier, j'ai le plaisir de vous renouveler l'engagement de CETUP à respecter les dix principes du Pacte Mondial, ainsi qu'à respecter et promouvoir les Droits de l'Homme, les normes du travail, la lutte contre la corruption et la protection de l'environnement.

Nous exprimons également la volonté de faire progresser ces principes, au sein de notre zone d'influence, et dans la stratégie globale de notre entreprise. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies.

Conformément à nos obligations conditionnant notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous adresser notre première communication du progrès décrivant les projets mis en place durant cette année 2011-2012 (depuis le 11 novembre 2011), afin de répondre aux 10 principes du Pacte Mondial.

Meilleures salutations,

Jean-Pierre Capossele

Président Directeur Général

Respects des Droits de l'Homme

*CETUP s'engage à faire respecter les Droits de l'Homme énoncés dans la déclaration universelle, et veille à les promouvoir, au sein de son entité et dans sa sphère d'influence.

Mise en œuvre

*CETUP à promue au sein de son entité et sa sphère d'influence les Droits de l'Homme.

Condition de travail

***Condition de travail :** CETUP s'engage à respecter les obligations légales en termes de droit du travail.

***Liberté d'association et négociation collective :** CETUP garantit un dialogue social constructif et à ce titre, s'engage à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

CE, CHSCT : CETUP s'engage à respecter la loi en terme d'organisation sociale et représentation du personnel (élections, mise à disposition de locaux, organisation de réunions…).

***Sécurité au travail :** CETUP s'engage pour plus de sécurité au travail et plus particulièrement pour la sécurité routière.

***Bien être des salariés :** CETUP s'engage à veiller au bien être de ses salariés et à rechercher des améliorations constantes allant dans cette optique. *CETUP base son

***Refus de toute discrimination :** recrutement sur le potentiel, la personnalité et la motivation, en excluant toute forme de discrimination d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle ou encore de pratiques religieuses sur le lieu de travail.

Mise en œuvre

Condition de travail

Une politique de formation a été mise en place à destination de tous les employés.

*Tous les nouveaux employés sont formés durant 3 jours sur notre site, afin de connaître l'entreprise, ses valeurs et son métier.

Lors de leur embauche, les salariés passent 3 jours complets au siège social, durant lesquels, ils sont formés par notre personnel interne agréé. Selon les postes d'embauche les thèmes abordés varient, cependant des thèmes communs existent : CETUP et son métier, son Histoire, ses Clients, ses Valeurs : Qualité, Sécurité, Développement Durable, Image.

En fin de formation, l'ensemble des salariés déjeunent tous ensemble un repas bio, dans le but de faciliter les connaissances et d'accueillir officiellement les nouveaux venus.

Afin de mettre en place cette formation, des spécialistes par thème ont été désigné parmi le personnel interne, puis ces personnes ont suivi une formation afin de devenir eux-mêmes formateur.

Résultats :

➔ Réduction du turn-over, grâce à la formation qui permet aux employés une meilleure connaissance du métier qu'ils vont avoir à effectuer… Les employés après les 3 jours de formation, ont la possibilité de rester ou non, et sont conscient du type d'activité qu'ils vont être amené à faire. Ils sont donc mieux préparés et certains que ce métier leur correspond.

*L'ensemble des salariés ont la possibilité de demander à participer à la formation de son choix. Un plan de formation annuel est mis en place où chacun peut s'inscrire selon ses besoins.

Liberté d'association et négociation collective

Réunions de Délégués du Personnel (DP) tous les mois, et CHSCT tous les trimestres.

DP : 2 délégués du personnel + 2 suppléants

CHSCT : 3 membres élus par les délégués du personnel

Pour le bon déroulement de ces réunions, mise à disposition d'une salle et du matériel nécessaire. Les personnes concernées par ces réunions ont également du temps prévu dans leur emploi du temps pour ces réunions et les travaux qui en découlent.

Sécurité au travail

*Tous les nouveaux Pilotes/Commerciaux/Salariés sont formés aux principes de l'éco-conduite. Pour atteindre cet objectif, le service formation de CETUP a suivi des stages personnalisés de formation à l'éco-conduite, de façon à pouvoir assurer une formation de l'ensemble des collaborateurs CETUP. Les objectifs de la formation dispensée à nos formateurs agréés :

- Avoir des notions de pédagogie pour animer des séances de formations pratiques et théoriques

- Savoir effectuer un audit de conduite

- Savoir mettre en œuvre la méthode de conduite préventive

- Etre capable de relayer les discours « sécurité » et « qualité » initiés par la Direction

- Savoir comment enseigner l'éco-conduite et la conduite rationnelle

*Mise en place d'une politique de prévention quotidienne, envers les salariés : Mailing / Journal interne.

Tous les jours, l'ensemble des salariés reçoivent une « info du jour » sous forme de mail. Ce mail peut traiter de sujets divers et notamment de rappel sur la Sécurité au travail, la sécurité routière…

Tous les trimestres l'ensemble des salariés reçoivent le journal interne, dans cet ouvrage, tous les mois, on peut trouver un article portant sur la sécurité routière. A chaque trimestre le thème varie selon les actualités : rappel distances de sécurité, nouvelles lois, fatigue au volant…

*Investissement dans la campagne « 30 000 vies à sauver » de la Charte Européenne de la Sécurité Routière.

Depuis 2008, CETUP est signataire de la charte Européenne de la Sécurité Routière et soutient ses actions.

En tant que signataire, CETUP s'investit dans la campagne « 30 000 vies à sauver : Pas plus de victimes sur les routes ». Pour cela, nous avons relayé la campagne auprès de l'ensemble de notre personnel, de nos clients, fournisseurs et partenaires. De plus nous avons inséré durant 1 mois ½ le logo de la campagne à notre signature mail.

Résultats :

➔ Réduction de la sinistralité (Sinistres CETUP = sinistres responsables, non responsables, véhicules épaves, simples rayures…) sur les routes de 30% en 4 ans (2008-2011).

Bien être des salariés

*CETUP investit dans le bien-être de ses salariés et pour cela s'est doté de véhicules tout confort et toute option pour l'ensemble de ses pilotes.

*Mise en place d'un plan d'épargne salarial et participation des salariés aux résultats.

*Mise en place d'une politique d'intéressement à destination de l'ensemble des salariés.

*Mise en place d'une mutuelle pour l'ensemble des salariés.

➔ Réduction du turn-over

Refus de toute discrimination

Les personnes en charge du recrutement se sont engagées à effectuer celui-ci, sans discrimination d'âge, de sexe d'origine ethnique, d'orientation sexuelle ou encore de pratiques religieuses sur le lieu de travail.

Environnement

CETUP, en tant qu'entreprise de transport, a une grande part de responsabilité dans les émissions de CO2. C'est pourquoi, CETUP s'engage depuis de nombreuses années à réduire ses émissions de CO2 et agir en tant qu'entreprise citoyenne, notamment en matière d'environnement.

Mise en œuvre

Gestion de la flotte véhicules

CETUP met en place une « politique verte » pour la gestion de sa flotte de véhicules :

CETUP est signataire auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie) d'une charte pour le développement durable et s'engage ainsi à œuvrer pour la réduction de ses émissions de CO2.

*Notre flotte est composée de véhicules ayant moins de 2 ans ou 300 000km.

*Nos véhicules sont régulièrement entretenus. Les caractéristiques techniques liées à l'empreinte carbone sont prises en compte lors de la sélection du véhicule. Toute notre flotte répond aux normes EURO V.

*Développement de notre propre flotte de véhicules électriques pour les trajets urbains.

→ Estimation réduction des émissions de CO2 : 221 tonnes, d'ici fin 2013.

*Formation de tous nos Pilotes/Commerciaux/Salariés à l'éco-conduite.

*Mise en place de pneus verts sur les véhicules (en moyenne, réduction de 0.2L/100 Km).

*Mise en place d'un système de suivi des véhicules sur l'ensemble de la flotte, permettant de déceler en temps réel les conduites trop énergivores et ainsi agir instantanément sur la conduite des Pilotes. En partenariat avec notre fournisseur de système de géolocalisation (dont sont équipés tous nos véhicules) nous avons développé un système permettant une remonté en temps réel d'information sur la conduite (km/h, émission CO2, pression sur l'accélérateur…).

*Mise en place d'un suivi personnalisé pour chaque Pilote/Commercial, sur sa consommation et ses émissions de CO2. Chaque individu reçoit un courrier indiquant mensuellement ses consommations/émission de CO2 et en fonction des résultats les actions à effectuer pour s'améliorer.

L'objectif de cette action est de pouvoir agir individuellement sur les comportements pour perfectionner la conduite de chacun.

Résultats :

➔ Bilan : économie de 0,5L/100km

Equipement de technologies respectueuses de l'environnement

*Equipement de l'ensemble des Pilotes de tablettes tactiles (70% du personnel).

➔ Dématérialisation de données et économies importantes de papier.

Politique environnementale dans les locaux CETUP

*Utilisation de produits d'hygiène écologiques pour l'entretien des locaux et des véhicules.

*Non utilisation d'engrais chimiques pour les espaces verts.

*Repas bio servis durant les formations Pilotes.

Projet pour 2013 : Construction d'un nouveau bâtiment répondant aux normes HQE

Lutte contre la corruption

CETUP s'est engagée à lutter contre toute forme de corruption, y compris les pots de vin.

Mise en œuvre

CETUP ne fait aucun cadeau à ses clients, dans l'objectif de ne pas compromettre ceux-ci.